



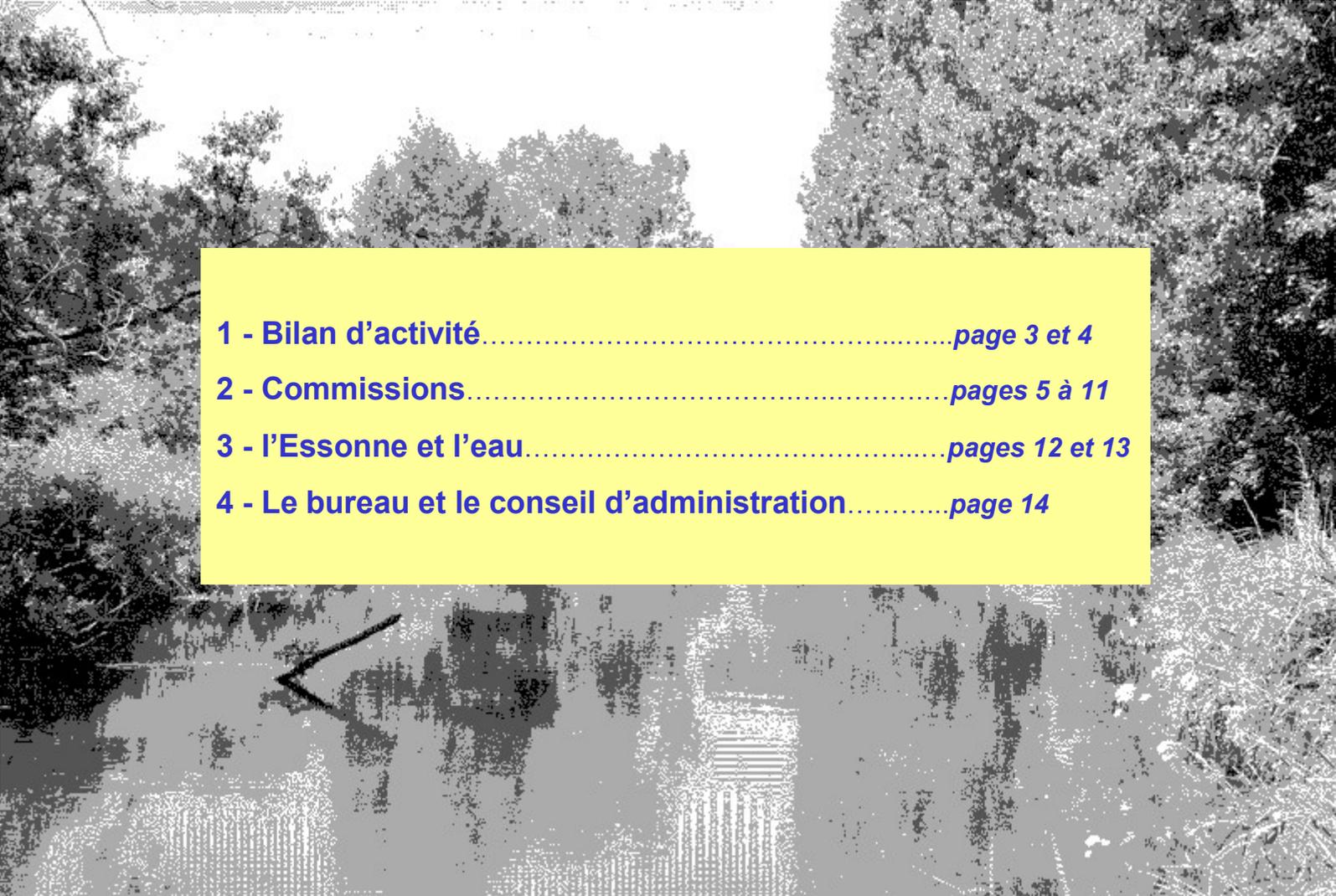
Essonne Nature Environnement



14 rue de la Terrasse, 91360 Epinay-sur-Orge
Site : www.ene91.fr - Courriel : adnessonne@orange.fr

RAPPORT D'ACTIVITE 2018
mars 2019

Sommaire



1 - Bilan d'activité.....	<i>page 3 et 4</i>
2 - Commissions.....	<i>pages 5 à 11</i>
3 - l'Essonne et l'eau.....	<i>pages 12 et 13</i>
4 - Le bureau et le conseil d'administration.....	<i>page 14</i>

1 - Bilan d'activités - présenté par Jean-Pierre Moulin

2017 s'est achevée avec la parution de l'ouvrage *L'identité de l'Essonne*. Outre ce travail collectif assuré par notre réseau associatif, 2018 est une année de transition pour la fédération avec de nombreux dossiers emblématiques qui soulignent la vitalité de notre fédération. **8** Conseils d'administration, **9** réunions de bureau, Essonne Nature Environnement a maintenu une activité soutenue dont il convient de rappeler quelques dates :

- Le **3 février**, AG à Maisse avec l'association Le Geai afin de présenter l'ouvrage *L'identité de l'Essonne*.

- Le **10 février**, participation à l'AG de l'ADEMUB, conférence sur les AMAP, présentation de l'ouvrage *L'identité de l'Essonne*.

- Le **10 mars**, AG de FNE Ile-de-France qui s'est tenue à la bergerie de Villarceaux, à Chaussy dans le Val-d'Oise. En tant que président d'ENE, je suis élu au bureau de FNE-IDF.

- Le **24 mars**, AG Essonne Nature Environnement à Epinay-sur-Orge suivie d'un débat avec Brigitte Vermillet vice-présidente du Conseil départemental sur les thèmes de la consommation des terres agricoles, les transports du quotidien et les nuisances aériennes. Un succès, de part la participation nombreuse de nos associations adhérentes.

- Le **6 avril**, déjeuner avec Valérie Péresse présidente du Conseil régional Ile-de-France et de l'ensemble des présidents des fédérations départementales sur les dossiers sensibles de la région. Rencontre importante qui a permis d'établir des liens entre les fédérations sur des problématiques très voisines, notamment celle des transports du quotidien.

- Le **26 mai**, participation à la manifestation traditionnelle du Cirque de l'Essonne avec Corbeil Essonnes Environnement. La préservation du site est actée, le Conseil départemental et la communauté Grand Paris Sud s'en portent garants avec un financement pour son aménagement.

- Le **27 juin**, rencontre avec le directeur régional de la DRIEE M. Goellner. Le sujet à l'ordre du jour est celui des sites concernés par les déchets du Grand Paris. Le site de Villebon-sur-Yvette est contesté vivement par les élus des communes limitrophes ainsi que par les associations de défense de l'environnement, notamment du fait de la modification majeure du paysage et accentuation possible des crues de l'Yvette. Le site de Bajolet à Forges les Bains est aussi évoqué.

- Le **7 septembre**, marche citoyenne en direction de la sous-préfecture pour dénoncer le projet de stockage de déchets inertes à Villebon-sur-Yvette dans le fond de la vallée classée (projet finalement abandonné par ECT)

- Le **14 novembre**, réunion à Chevannes à l'initiative du maire pour un appui de la fédération sur une alternative à la desserte du Val d'Essonne qui soit mieux intégrée dans l'environnement de la communauté de communes et moins consommatrice d'espaces agricoles.

- Le **22 novembre**, participation au colloque sur la transition énergétique organisé par FNE-IDF.

- Le **12 décembre**, participation aux travaux du CESEe avec l'audition du préfet sur « l'Essonne en 2040 ».

1 - Bilan d'activités - présenté par Jean-Pierre Moulin

- Le **24 novembre**, journée des présidents au domaine départemental de Montauger en présence de Brigitte Vermillet et de Laurent Olivé responsable de la DRIEE en Essonne. Le thème de cette journée est consacré au projet de réalisation d'un ouvrage sur l'eau en Essonne. 2 contributions sont présentées, l'une par Martin Arnould de l'association ERN qui est une ONG travaillant sur la renaturation des rivières. Apprendre à vivre avec les crues constituait la trame de son intervention. La deuxième intervention conduite par Christian Guin présentait l'état d'avancement des travaux du groupe de travail « eau » de la fédération. Une mobilisation importante des associations traduit l'intérêt suscité par le sujet.

- **10 décembre**, bilan de l'année des activités de la DRIEE avec le directeur régional. Constat unanime des représentants des fédérations départementales sur l'absence de prise en compte au niveau local des PCAET. Le cas de Grand Paris Sud est révélateur de cette situation.

Pour terminer, je rappellerai qu'ENE participe à plus de **50 commissions départementales**, CSS, CLE, etc...

ENE participe aussi au groupe de travail sur la **Métropole du Grand Paris** au sein de FNE-IDF.

Le combat contre les **nuisances aériennes** reste aussi au cœur de nos actions.

Egalement la question des transports du quotidien est suivi par la fédération avec le soutien apporté contre le projet de mise en terminus à Juvisy du **RER D**.

A noter aussi que nous assurons une **permanence** ouverte à nos associations adhérentes tous les jeudis à Epinay..

Un grand merci à tous ceux qui, bénévolement, se dévouent et œuvrent à faire vivre la légitimité associative.





2 - Commissions - la CDPENAF - représentant Denis Mazodier

“ La Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles ou forestiers est consultée sur toute question relative à la réduction des surfaces naturelles, forestières ou à vocation ou à usage agricole. Elle émet, dans les conditions définies par le code de l’urbanisme, un avis sur l’opportunité, au regard de l’objectif de préservation des terres naturelles, agricoles ou forestières, de certaines procédures d’urbanisme ”.

La Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers de l’Essonne est composée des représentants des organismes suivants :

- Conseil départemental
- Maires du département
- PNR du Gâtinais
- Métropole du Grand Paris
- Directeur départemental des territoires
- Chambre d’Agriculture
- Organisations syndicales départementales d’exploitants agricoles
- AMAP Ile-de-France
- Propriétaires agricoles dans l’Essonne
- Syndicat départemental des propriétaires forestiers
- Fédération des chasseurs
- Chambre des notaires
- NaturEssonne
- Essonne Nature Environnement

En 2018, la CDPENAF s’est réunie à 9 reprises. Elle a également fait l’objet d’une consultation électronique.

La commission a examiné les documents d’urbanisme (PLU ou Autorisation d’urbanisme) de 39 communes (soit 20 % des communes du département).

Ces communes sont les suivantes : Abbéville-la-Rivière, Angerville, Ballainvilliers, Blandy, Boissy-sous-St-Yon, Brétigny-sur-Orge, Boullay-les-Trous, Cheptainville, Chilly-Mazarin, Courances, Corbreuse, Dannemois, Draveil, La Forêt-Sainte-Croix, Forges-les-Bains, Gironville-sur-Essonne, Guigneville-sur-Essonne, Guillerval, Le Val-Saint-Germain, La Ville-du-Bois, Longpont-sur-Orge, Marcoussis, Milly-la-Forêt, Montlhéry, Ollainville, Palaiseau,,Le Plessis-Pâté, Quincy-sous-Sénart, Ris-Orangis, Roinville, Saintry-sur-Seine, Saint-Chéron, St-Cyr-sous-Dourdan, Saint-Escobille, Saint-Yon, Sermaise, Souzy-la-Briche, Valpuiseaux, Vauhallan.



2 - Commissions - la CDPENAF - représentant Denis Mazodier

En 2018 sur l'ensemble des dossiers présentés, la commission a donné 4 avis défavorables :

- Commune de Cheptainville
- Commune de Forges-les-Bains
- Commune de Guigneville-sur-Essonne
- Commune de Milly-la-Forêt

Les autres avis étant favorables, le plus souvent assortis de remarques à prendre en compte.

A titre d'exemple, le PLU de la commune de Forges-les-Bains a fait l'objet d'un avis défavorable (3 pour, 4 contre, 5 abstentions pour les réserves suivantes :

La commission :

- demande d'augmenter la prise en compte des espaces naturels dans le PLU
- souhaite s'assurer de la prise en compte de la nappe phréatique affleurante
- donne un avis défavorable sur le STECAL Np situé au hameau du Bajolet pour lequel davantage de précisions sont attendues dans le PLU par rapport au projet de reconversion de la carrière projeté

*

Les avis de la CDPENAF figurent dans les dossiers d'enquête publique et servent bien souvent à fonder les avis du préfet sur les documents d'urbanisme.

Une fois approuvés par les membres de la commission, les avis de la CDPENAF sont publiés sur le site de la préfecture de l'Essonne.

*



2 - Commissions : le CODERST et CSS - *représentant Jean-François Poitvin*

Le rôle du CODERST (Conseil de l'Environnement et des Risques sanitaires et technologiques)

Le CODERST concourt à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au suivi, dans le département, des politiques publiques d'Etat dans les domaines de la protection de l'environnement, de la gestion durable des ressources naturelles et de la prévention des risques sanitaires et technologiques.

Il est un organe départemental consulté par le préfet, sur les projets d'actes réglementaires initial ou modificatif et individuels en matière d'installations classées, de déchets, de protection de la qualité de l'air et de l'atmosphère, de police de l'eau et des milieux aquatiques, de polices administratives spéciales liées à l'eau, d'eaux destinées à la consommation humaine et de baignade, des risques sanitaires liés à l'habitat.

Le CODERST rend un **avis consultatif** sur ces projets, juste avant la prise de décision par le préfet.

Cet avis intervient à l'issue de la procédure consultative (rapport du commissaire de l'enquête publique et avis des services), sur la base d'un rapport finalisé en 3 à 4 mois et d'un projet d'arrêté proposé par le service instructeur compétent de l'Etat. En pratique, l'avis du CODERST est régulièrement suivi par le préfet.

La composition du CODERST :

Le CODERST est présidé par le préfet, et composé de 25 membres :

7 représentants des services de l'Etat,

5 représentants des collectivités territoriales,

3 représentants d'associations agréées : Environnement / Pêche / Consommateurs

3 membres de professions concernées (agriculture, industrie par exemple)

3 experts (architecte, ingénieur par exemple)

4 personnalités qualifiées (médecin ou hydrogéologue par exemple)

Ces membres sont nommés par l'Etat, par arrêté préfectoral, pour trois ans renouvelables.

En 2018, 9 réunions physiques et une télé-réunion avec 50 dossiers : Installations classées 33, Loi sur l'eau et aménagements 17, Habitat insalubre 3.

Après discussion, le CODERST s'est prononcé à la majorité des voix présentes ou représentées, l'administration étant très souvent majoritaire.

En 2018, 4 dossiers ICPE n'ont pas été traités car ces installations dépendaient du régime de l'enregistrement (installation standard ayant un arrêté d'exploitation type).

La composition de l'assemblée montre clairement que l'action des associations est plus dans la recommandation pour l'application de prescriptions complémentaires que dans le refus d'une installation si celle-ci est autorisée par l'administration.



2 - Commissions : le CODERST et CSS - représentant : Jean-François Poitvin

CSS de Massy autour de l'incinérateur, d'Ypréma et de MEL un constat est l'importation de combustible pour maintenir le four en pleine charge (20%)

CSS du SIOM même constat que pour Massy

CSS Brière les Scellés avec la méthanisation Bionerval, Triadis (Seveso SH) tri transit de déchets dangereux, Icinéris incinérateur pour les animaux.

CSS CIM Antargaz approbation du projet de PPRT afin de lancer l'EP en 2018

CSS de Vert le Grand pas de réunion en 2018



2 - Commissions : CDNPS et CAUE - représentant Alain SENEÉ

- En 2018, la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites s'est réunie à cinq reprises.

Au cours de ces séances, **18** dossiers ont été examinés contre 27 en 2017.

La diminution du nombre des dossiers soumis à l'avis de la commission départementale de la nature des paysages et des sites s'explique en partie par le renouvellement de l'équipe de SDAP de l'Essonne suite aux départs des deux ABF titulaires et d'autres personnes de ce service.

ENE a été représentée à chacune de ces réunions.

Répartition des dossiers

- Site de la vallée de la Bièvre :	3
- Site classé de la vallée de la Juine :	9
- Site classé de la vallée de l'Yerres :	3
- Site classé de la vallée de la Renarde :	1
- Site classé de la vallée de l'Essonne :	2
	<hr/>
Total dossiers présentés :	18

- CAUE 91

En 2017, le Conseil départemental a décidé de regrouper différents organismes, dont le CAUE, au sein d'un GIE.

Le départ de l'ancienne directrice et de plusieurs membres du CAUE ainsi que le déménagement de l'équipe du CAUE dans les locaux du GIE, 9 Cours Blaise Pascal à Evry ont sensiblement perturbé les activités de l'association.

Aujourd'hui, une nouvelle équipe, réduite en nombre, a été constituée sous la direction de Valérie Kauffmann.

Concernant l'environnement, plusieurs études sont en cours d'élaboration :

- La fosse Montalbot à Vigneux-sur-Seine
- Les " baignades en Seine " qui correspond à la volonté du Département actée par les élus, dans le cadre de la politique de l'eau, de s'inscrire dans la dynamique liée aux jeux Olympiques.
- Le Cirque de l'Essonne qui est un sujet sur lequel le CAUE travaille depuis très longtemps. Le bureau d'étude a été choisi.

La prochaine édition des Assises Nationales de la Biodiversité aura lieu en Essonne les 19 et 20 juin 2019.



2 - Commissions : la CDAC et CDCFS - *représentant Jean-Marie Siramy*

La **CDAC** dans sa forme actuelle a été créée par la loi de modernisation de l'économie du 5 août 2008 (LME). Le décret n°2008-1212 du 24 novembre 2008 précise les règles de composition de la commission et la circulaire du 18 février 2009 du Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi présente les nouvelles modalités de constitution, de composition et de fonctionnement de la CDAC.

ENE est représentée à la CDAC de l'Essonne en qualité de « personne qualifiée en matière de développement durable ».

En 2018, 10 réunions ont été organisées. Malgré la position très défavorable de la fédération sur les projets d'extension ou de créations de nouveaux grandes surfaces commerciales, il faut noter que rares sont les collectivités locales qui s'opposent à ces projets bien souvent déstructurants pour les centres villes.

CDAC du 23 janvier : **Bièvres**, extension du Castorama et création de boutiques annexes. Projet accepté.

CDAC du 1er février : **Creteil**, extension du cinéma UGC 6 salles / 848 places. Projet accepté.

CDAC du 22 février : **Evry** : Centre commercial extension de surface de vente, de l'enseigne Decathlon. Projet accepté.

CDAC du 27 avril : **Corbeil-Essonnes**, extension de la surface de vente du magasin O'MARCHE. Projet accepté.

CDAC du 1er juin : **Dourdan**, extension et rénovation de l'Intermarché. Projet accepté par le département et refusé en CNAC.

CDAC du 11 juillet : **Angerville**, extension d'un ensemble commercial E.Leclerc. Projet accepté avec recours CNAC de LIDL contre. Décision favorable.

CDAC du 10 septembre : - **Lardy** déplacement du magasin Intermarché et création d'un drive. Projet accepté.

- **Montgeron**, extension de la surface de vente d'un magasin SuperU et la création d'une boutique. Projet accepté.

CDAC du 22 octobre : **Evry**, création d'un ensemble commercial comprenant un magasin LIDL, un magasin Grand Frais et une boulangerie Marie Blachère. Projet refusé.

CDAC du 12 novembre : **Angerville**, création d'un magasin Lidl. Projet refusé. Recours Lidl en CNAC.

CDAC du 12 décembre : **Corbeil-Essonnes**, extension d'un ensemble commercial "Discount Center" . Projet accepté



2 - Commissions : la CLE - *représentant Christain Guin*

Participation ENE à la CLE (Commission Locale de l'Eau) en 2018

- **Participation à 2 COPIL** (9 avril – 6 novembre) et un **COTECH** (22 juin) sur l'inventaire des zones humides sur le bassin Orge-Yvette (600 Ha supplémentaires inventoriées sur l'Orge).

5 communes concernées par cet inventaire : St Geneviève des Bois, St Sulpice de Favières, Châteaufort, Corbreuse, Bruyère le Chatel.

- **Participation à 2 bureaux de la CLE** : 11 septembre et 6 novembre

- **Participation à la 3 commission AVIS de la CLE** (4 avril – 19 septembre – 17 octobre)

Les avis de la CLE portent sur :

- Dossier d'autorisation
- Dossier de déclaration
- Dossier de permis de construire
- Avis sur les documents d'urbanisme (PLU)
- Accompagnement des projets d'urbanisme en Zone Humide

Les projets et les villes concernés sont inventoriés dans des tableaux disponibles au siège de la fédération avec les avis formulés par la CLE.

- **Participation au PAPI** d'intention (Plan d'Action de Protection contre les Inondations) : Signature du PAPI le 13 novembre.

3 - L'Essonne et l'eau - groupe de travail « eau »

Pourquoi un ouvrage sur l'eau ? : Les inondations à répétition. La cause n'est pas uniquement le changement climatique.

L'eau est une thématique fédératrice. Elle ne connaît pas de frontières administratives. Sa gestion n'est pertinente qu'à l'échelle du bassin versant

L'eau n'est pas un bien marchand comme les autres mais un patrimoine qu'il faut protéger et traiter comme tel.

Son objectif : mettre en exergue l'apport des associations aux différentes problématiques liées à l'eau.



Moulin Chauffour à Etampes
sur La Louette



Moulin de Senlis à Montgeron érigé sur l'Yerres à
partir de 1456 (ex moulin à grain)



Et dans l'Orge, à Sermaise, il y a 2000
fûts de produits toxiques enfouis
depuis 30 ans....

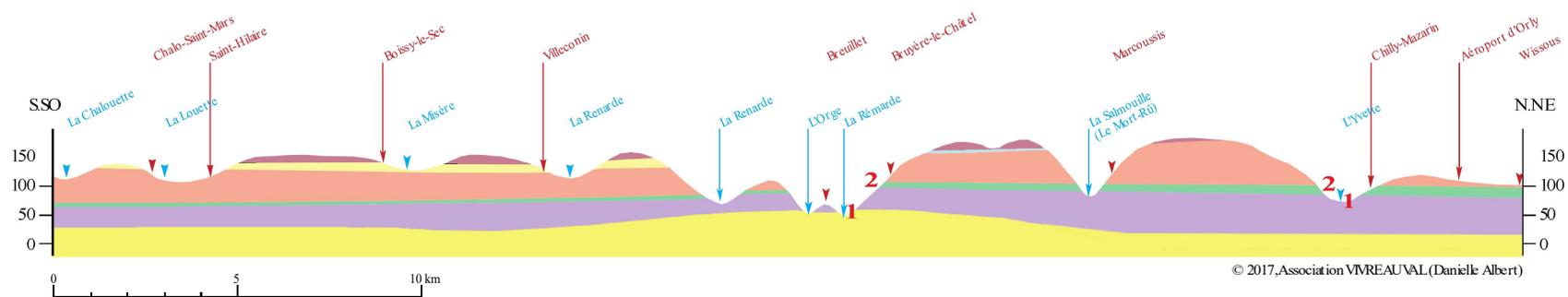
3 - L'Essonne et l'eau - groupe de travail « eau »

Thèmes de l'ouvrage :

- Géomorphologie et géologie
- Diversité des paysages et de la végétation
- Histoire des hommes dans les vallées et utilisation de l'eau
 - Répartition des activités humaine le long des cours d'eau
 - Patrimoine bâti hydraulique
 - Patrimoine naturel
- Eau, urbanisme et inondation
 - SAGE, PPRi, PLU, ruissellement et schéma directeur des eaux pluviales
 - Zones humides
 - Réseaux des eaux pluviales et réseaux d'assainissement
 - Pollutions des cours d'eau et des nappes phréatiques par les activités humaines



Coupe de l'Essonne des vallées

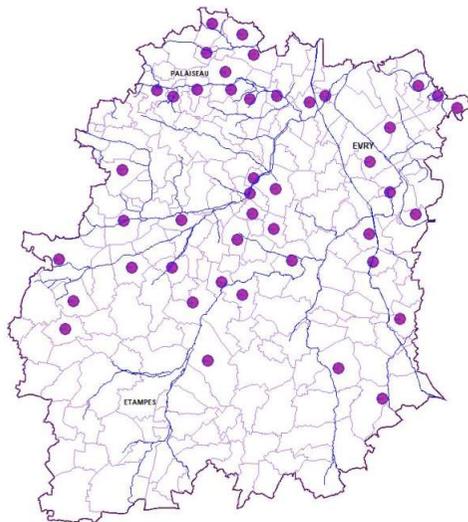


4 - ENE, le bureau et le conseil d'administration

ENE

47 associations et collectifs sont adhérents à ENE en 2018, représentant 56 associations environnementales. Elles couvrent des territoires élargis à plusieurs communes pour certaines d'entre-elles.

44 communes accueillent leurs sièges sociaux et sont réparties suivant la carte ci-dessous.



*Crédits photographiques : groupe de travail « eau ».
Conception, réalisation et mise en page : JPM - © ENE mars 2019.*

BUREAU 2018

Président :	Jean-Pierre MOULIN
Vice-président :	Denis MAZODIER
Vice-président :	Christian GUIN
Vice-président :	Jean-François POITVIN
Secrétaire général :	Jean-Marie SIRAMY
Secrétaire général adjoint :	Alain SENEÉ
Trésorier :	Laurent BAUDON

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018

Danielle ALBERT
Laurent BAUDON
Carole BUGES
Jean CAILLIEUX
Claude CARSAC
Dominique DEBOISE
Roland DEPARDIEU
Mireille FRIC
Emmanuel DESERT
Catherine GIOBELLINA
Christian GUIN
Daniel JOUANNES
Marc KORENBAJZER
Denis MAZODIER
Jean-Pierre MOULIN
Jean-François POITVIN
Alain SENEÉ
Jean-Marie SIRAMY
Harm SMIT

